

ARCHIVES, OBJET EMPIRIQUE ET INTUITION

DU RAPPORT PASSÉ/PRÉSENT DE L'HISTORIEN

PAR

Sophie WAHNICH

Chargé de recherche au CNRS
(LAIOS)

Si la science politique est science sociale et tente “d’écarter le soupçon interminable d’appartenir aux œuvres de la littérature”¹, en recourant à la formalisation et à la modélisation, “l’histoire persiste à jouer de l’ambivalence de son nom : l’expérience vécue des hommes, son récit fidèle, sa fiction menteuse et son explication savante”². Michel de Certeau parlait d’une “science-fiction”³ pour désigner le discours historique, entièrement déterminé par une tension nécessaire entre la matérialité du langage des sources, seul butoir du travail avec le réel, et le caractère littéraire de la production. Une tension donc entre les rigueurs de l’archive, de la méthode, de l’érudition, et celles de la narration, de l’écriture. De fait l’historien doit pouvoir agir dans une situation qu’il ne maîtrise pas, une situation incertaine, inquiétante, travailler non seulement avec le langage, l’écriture mais encore avec l’écriture de l’autre, de cet homme mort, cette écriture de vestiges lacunaires constitués en Archives, cela suppose de donner une place à ce qui déborde le scientifique, cette part d’intuition qui fait toujours désordre dans le discours de la méthode des sciences sociales. Lorsque l’histoire est convoquée à la table de ces sciences on peut se demander si l’on n’est pas voué à révoquer en doute le sujet moderne issu des principes galiléens selon lesquels l’univers écrit en langage mathématique peut devenir transparent et maîtrisable par l’homme. Or avec ce sujet moderne une double tradition positive de l’histoire est soumise à la critique :

1. Rancière (J.), *Les noms de l’histoire*, Paris, Seuil, 1992, pp. 21-22.

2. Rancière (J.), *op. cit.*, p. 11.

3. de Certeau (M.), *L’écriture de l’histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

celle de l'école méthodique et celle des *Annales*. L'espoir de dévoiler la vérité historique, l'espoir d'écrire l'histoire en langage mathématique semblent être devenus vains.

Hier encore Georges Duby conseillait aux historiens d'avoir du "flair" pour "ne point se perdre tout à fait dans l'insaisissable" des "corrélations inextricables, intermittentes entre des phénomènes imparfaitement circonscrits et qui se diluent au sein de chronologies indévisibles"⁴. Il comparait alors le travail de l'historien à celui du détective, Régine Robin dans *Le roman mémoriel*⁵ parle quant à elle du "flic du référent", on est au cœur du "paradigme de l'indice"⁶ qui permet de reconstituer le passé parmi des traces éparses mais vraies.

Mais qu'est-ce que ce flair là ramène vers le présent ? Le politologue peut-il trouver intérêt à contempler un passé qui apparaît définitivement révolu ? Pour Walter Benjamin⁷ "l'histoire qui prétend montrer comment les choses se sont réellement passées est animée par une conception policière, qui constitue la plus puissante narcotique du siècle". Cependant dit-il encore "si seul le présent est le temps du politique tout événement du passé peut y acquiescer ou y retrouver un plus haut degré d'actualité que celui qu'il avait au moment où il a eu lieu". L'intuition serait-elle alors le moment spécifique d'une intersubjectivité passé/présent, qui permettrait la saisie du passé comme actualité ?

L'intuition si elle n'est pas policière nous confronterait donc à ce qui conduit les politologues à rencontrer les historiens (et vice versa), mais en tant qu'historienne, je ne me permettrais pas d'abandonner ma raison sociale, "flic du référent" et comme telle je plaiderai comme Nicole Loraux nous a déjà invité à le faire, pour "un anachronisme contrôlé"⁸.

Cette entrée en matière propose un programme de travail qui excède mon expérience, aussi je ne vous offrirai pas de synthèse mais une réflexion en marche, aux côtés d'historiens qui ont parfois répondu à certaines des questions qui avaient surgi au cours de mon expérience de recherche fondatrice : une thèse sur l'étranger pendant la révolution française. J'essaierai de saisir dans un premier temps cette intuition aujourd'hui retrouvée après un long siècle de tentative de maîtrise absolue, comme une liberté indispensable au mouvement de la recherche en histoire. Puis je tenterai de montrer que cette liberté est sous contrôle, qu'on n'échappe pas en laissant parler l'intuition à ses déterminations, qu'il convient sans doute de se saisir soi-même comme combinatoire du monde, un prisme où la parole de l'autre, celle de l'archive, vient se réfléchir et se diffracter. Enfin je tenterai d'interroger les lieux possibles malgré tout d'une liberté plus rare, celle des parti pris assumés. A cet

4. Duby (G.), *L'histoire continue*, Paris, Fayard, 1989, p. 78.

5. Robin (R.), *Le roman mémoriel*, Montréal, les éditions du Préambule, 1989.

6. Ginzburg (C.), "Signes, traces, pistes : racines d'un paradigme de l'indice", *Le Débat*, n° 6, Paris, 1980.

7. Benjamin (W.), *Ecrits français, Sur le concept d'histoire*, Francfort, 1972, Paris, Gallimard, 1991.

8. Loraux (N.), "Eloge de l'anachronisme en histoire", *Le genre humain*, n° 27, Seuil, juin 1993.

égard je crois qu'il conviendra d'abandonner le texte de l'archive pour tenter de saisir ce qui peut se jouer dans le texte du politologue ou de l'historien.

I - L'INTUITION RETROUVÉE, LA LIBERTÉ INDISPENSABLE

A) Délimiter et élaborer son objet

Il fût un temps où les étudiants ne choisissaient pas vraiment un sujet de thèse, ils choisissaient un patron qui, sur un chantier répartissait la tâche entre chacun des heureux élus. Ainsi en fut-il pour les grandes équipes réunies autour par exemple du questionnaire d'Ernest Labrousse. Il n'y avait apparemment nulle intuition à avoir pour engager un travail. Apparemment seulement car il fallait bien sortir du questionnaire lorsque les archives ne permettaient pas de le suivre⁹.

Il n'empêche que lorsque l'histoire se faisait en équipe, ou à défaut avec la conscience de produire un savoir scientifique et de communier ainsi par l'acte même de chercher avec l'ensemble de la communauté des chercheurs, il n'y avait pas de questions à se poser sur soi, mais bien des questions à se poser sur les procédures de validation scientifique. La démarche empirique des chercheurs faisait de l'archive critiquée la preuve de la véracité d'un discours, la démarche mathématisée a compliqué l'opération car le chiffre à son tour devenait preuve. Dans les deux cas l'intuition ne pouvait pas être interrogée car elle appartenait à ce qui précédait la mise en place de la procédure scientifique. Or on reconnaît aujourd'hui que quelque soit la procédure adoptée, elle n'abolit pas l'irréductibilité d'un sens vacillant, vacillement qui se situe en amont de la production, dans la délimitation de l'objet, vacillement qui se situe également en aval de la production au moment de sa mise à disposition du public.

Il y a ainsi aujourd'hui un paradoxe : la discipline est très assurée, très forte institutionnellement elle construit une unité. De ce fait les objets délimités ne seraient que les pièces d'un puzzle, celui de l'édifice Histoire, tissu qui cumulerait les résultats. Or, on ne peut avoir qu'une idée vague de ce puzzle. Son image est floue, mouvante, virtuelle, construite peut-être par la nostalgie d'une époque où l'on savait ce que l'on cherchait à élaborer collectivement. A mon sens c'est cette nostalgie qui donne naissance au courant néopositiviste qui s'avère être très puissant et très rassurant. Il vient colmater les brèches, demander encore un effort pour maintenir en vie une science historique et un corpus de savoirs établis¹⁰.

9. Ce fut le cas pour Alain Corbin qui dut faire face aux vides des archives du Limousin.

10. A ce titre la revue *Enquête* offre un bon aperçu de cet effort souvent d'ailleurs convaincant sur le plan de la production des savoirs et des procédures mais qui persiste à refuser d'entendre que selon l'expression reprise par Roger Chartier, le bord de la falaise n'est pas loin.

Or, lorsqu'il n'y a plus de communauté scientifique qui donne du sens aux actes du chercheur, il doit trouver la nécessité de la recherche tout seul.

J'ai souvent ressenti cette solitude pleine d'incertitudes, C'est moins dans les garanties de la discipline, qu'à chaque vacillement, enrayement, j'ai reconstruit un sens possible pour le travail entrepris, que dans un rapport au présent. Ce présent n'a cessé de m'habiter et d'habiter mon travail, un présent que par définition nous n'avons cessé de côtoyer collectivement en France et qui prenait alors pour nom, montée du vote front national, code de la nationalité, "lois Pasqua". Ce "nous" bien sûr n'avait pas de contours précis, il était une communauté insaisissable de préoccupations communes, du sentiment commun qu'il fallait faire quelque chose. Pour moi, ce quelque chose à faire pouvait être ce travail d'histoire. Le "nous" qui donnait l'étayage nécessaire à l'effectuation d'un effort de recherche historique ne pouvait être le seul "nous" disciplinaire. Il fallait faire de l'histoire parmi les historiens mais surtout il fallait revisiter le passé non seulement pour comprendre le présent mais aussi pour le déplacer. Une conviction.

Quel rôle joue alors l'intuition ? Pour ma part je considère qu'elle est ce qui autorise le passage de la conviction, de la nécessité théorique du travail historique à sa pertinence pratique. L'intuition est ce qui permet de trouver une entrée novatrice pour donner corps au désir de savoir. Pour Georges Duby, *"la plupart des trouvailles procèdent de ce ferment de fantaisie qui porte l'historien à s'écarter des chemins trop suivis"*.

Lorsqu'il s'agit de délimiter un objet, les chemins trop suivis sont ceux de l'historiographie, qui décrit les objets connus et propose les découpages de la discipline. L'intuition naît alors d'une insatisfaction, elle émerge là où la rationalité du faiseur d'histoire n'emporte pas la conviction de son lecteur, là où la rationalité du scripteur laisse, par delà le blindage méthodologique émerger des jugements de valeurs. Pour ma part, avec la question des étrangers pendant la Révolution française, j'étais face à une historiographie du début du siècle. Les découpages disciplinaires avaient depuis changé plusieurs fois, ce qui n'empêchait pas l'ouvrage d'Albert Mathiez d'être une mine d'érudition et de préoccupations proches des miennes. Lui aussi cherchait à comprendre son temps au regard de la Révolution française. Lorsqu'il évoque les lois révolutionnaires sur les étrangers, il les rapporte à la situation de guerre et en fait des nécessités inéluctables en ce cas, quels que soient les régimes considérés, monarchiques ou démocratiques. Il souligne que la race et la langue ne sont pas alors des facteurs de division, et qu'on ne peut donc rapporter ces lois à un quelconque racisme. Enfin il interprète des énoncés révolutionnaires en leur donnant une valeur positive : c'est le cas pour la demande faite auprès des étrangers qui ne sont pas immédiatement considérés comme des ennemis, de porter un *"ruban tricolore sur lequel sera marqué le mot hospitalité et le nom de la nation dans laquelle ils sont nés"*¹¹, qu'il interprète comme une

11. Projet de décret du 3 août 1793. *Archives parlementaires première série.*

mesure de protection. Qu'est-ce dans ce cadre que l'intuition ? Je dirai qu'elle procède de l'étonnement. Je crois qu'il est difficile pour quiconque aujourd'hui de considérer qu'un marquage visible d'une catégorie de personnes étrangères puisse être une mesure lénifiante et satisfaisante. Tout simplement parce que pour le coup, d'une manière très anachronique l'affaire du ruban évoque celle de l'étoile jaune. L'anachronisme crée l'étonnement, la curiosité et le retour à l'archive. Une nouvelle entrée existe ainsi sur l'objet "la révolution et les étrangers". L'édifice d'Albert Mathiez est immédiatement fragilisé par ce retour à l'archive, les étrangers n'ont pas le droit de sortir sans la protection du ruban ou sans leur certificat d'hospitalité, la mesure est bien une mesure classificatoire de contrôle qui crée des identités de papier.

Le réel de l'archive vient déconstruire l'historiographie, appelle à l'élaboration d'un nouvel édifice. Je voudrais retenir deux choses de cet exemple, seule l'archive permet de passer de l'intuition à la validité, mais ce qui a rendu pertinent le retour à l'archive échappe à Albert Mathiez. En 1918 il n'a pas connu les étoiles jaunes et compare la situation des étrangers pendant la révolution à celle des étrangers pendant la guerre de 1914. De plus, il a je crois raison. Ce qui différencie la révolution française et le début du siècle, c'est bien la question du racisme. La révolution est souvent xénophobe, elle est rarement raciste. L'intuition n'est pas à ce titre une escapade hors de la raison, elle est la mise en relation questionnante, d'une expérience du passé et d'une expérience plus présente, l'audace de l'anachronisme qui incite malgré tout à y aller voir de plus près, c'est-à-dire au plus près de l'archive.

Si la fantaisie peut se passer du rapport à l'historiographie, je crois qu'elle ne peut se passer du rapport à l'archive. Ainsi une question d'historien peut procéder d'abord d'une béance historiographique. Longtemps l'idée n'était venue à personne de faire l'histoire des minorités ou l'histoire des femmes, cependant cette histoire ne peut se faire que si l'on réussit à trouver les sources, les archives de cette histoire des dominés. Construire un objet c'est donc conjointement construire le dispositif d'archives qui permettra de l'élaborer. Il n'empêche qu'il convient de parier que la quête vaut la peine car rien n'est jamais assuré à l'orée du travail qui procède d'une hypothèse qui n'est soutenue par rien d'autre que l'historien qui l'a posée avant qu'il ait déniché ses sources.

B) Élaborer un dispositif de sources

Dénicher ses sources. L'expression n'est peut être pas bonne. L'historien est rarement ce chercheur d'or qui découvre dans une masse inerte un filon. L'image laisse trop de place au hasard de la trouvaille. Certes un tel rapport aux archives existe, mais je crois par chemin de traverse. On cherche des renseignements sur les biens nationaux et l'on découvre un réseau de relations villageoises, on cherche à mettre en évidence du répétitif et l'on découvre du

singulier. C'est là le hasard de l'archive et je crois que l'intuition n'a pas grand chose à voir dans cette affaire. Elle a peu à voir également lorsque la métaphore de l'archive est comme chez Duby celle de la carrière et du matériau : *“Ce mot matériau, brutal, ouvrier, je l'emploie à dessein car il convient pour désigner la masse inerte, le gros tas de mots écrits, tout juste extraits de ces carrières où les historiens vont s'approvisionner, triant retaillant, ajustant, pour bâtir ensuite l'édifice dont ils ont conçu le plan provisoire”*¹².

J'ai très peu déniché de sources. J'ai travaillé sur le corpus imprimé des *archives parlementaires* et sur celui de la série C des archives nationales, papiers d'assemblée microfichés. Ce corpus a été en effet pour moi une carrière : 97 volumes de 300 à 700 pages et des centaines de rouleaux de microfiches dans lesquels j'ai puisé des matériaux en recourant le plus possible aux outils disponibles pour se repérer, tables, index descriptif des cartons d'archives. Mais le mot étranger ne figurait pas à l'index et si le travail d'Albert Mathiez offrait une chronologie pour tout ce qui concernait l'élaboration des lois concernant les étrangers, ce que je souhaitais repérer, le déploiement des discours, les ruptures énonciatives, les effets de réception des thèmes, échappait à cette chronologie. L'intuition intervient lorsqu'il s'agit alors de *“se frayer un chemin”*¹³ pour reprendre la belle expression d'Arlette Farge. Se frayer un chemin, le chemin se fait en marchant. On est alors au cœur du paradigme de l'indice tel qu'il a été décrit par Carlo Ginzburg¹⁴, il s'agit de construire des liens entre des bribes, des traces, de sauter ainsi d'une expérience de vérité à une autre en élaborant ainsi au fur et à mesure son objet.

Le travail de l'historien ressemblerait à celui du chasseur qui apprend à *“sentir, enregistrer, interpréter et classifier des traces infinitésimales comme des fils de bave. Il réalise des opérations mentales complexes avec une rapidité foudroyante. (...) Ce qui caractérise ce savoir indiciaire est la capacité de remonter à partir de faits expérimentaux apparemment sans importance à une réalité complexe non directement expérimentable. (...) ces formes de savoir étaient plus riches que n'importe quelle codification écrite ; elles n'étaient pas apprises dans les livres mais de vive voix, par geste par coup d'œil (...) Dans ce concret se trouvait la force de ce type de savoir, et sa limite (l'incapacité de se servir de l'instrument puissant et terrible de l'abstraction.)”*¹⁵.

On apprend à feuilleter l'archive parlementaire, à s'arrêter sur des textes qui n'ont de prime abord pas de lien avec la question de l'étranger, des histoires d'émeutes, de violences locales, où le mot “étranger” surgit pour nommer

12. Duby (G.), *L'histoire continue*, op. cit. p. 25.

13. Farge (A.), *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989.

14. Ginzburg (C.), “Signes traces, pistes : racines d'un paradigme de l'indice”, art. cit.

15. *Ibid.*

celui qui vient rompre l'unité villageoise, l'harmonie retrouvée avec la loi révolutionnaire. L'étranger est alors très prochain, une division dans le sein de l'espace révolutionnaire. On apprend aussi à ne pas considérer trop vite les noms de peuple comme des noms analogues, anglais, espagnol, prussien, allemand, bouillonnais, belges, liégeois, ils paraissent parfois en grappes mais ne disent pas la même chose sur l'étranger. On apprend aussi à interroger la récurrence insistante du discours anglophobe, à saisir très vite dans des qualifications sommaires des lignes de partage qu'il faudra interpréter. On sait petit à petit qu'il faut s'arrêter sur les "dons patriotiques" dans ces textes courts des paroles étrangères se sont glissées affirmant leur admiration du peuple Français, là des paroles sur l'étranger s'affinent pour décrire les ennemis du peuple en armes. Les pétitions, les chansons, les comptes rendus de fêtes deviennent ces chemins de la forêt où l'on espère bien rencontrer son gibier.

La quête aux archives ressort bien de cette forme de savoir difficile à transmettre, long à acquérir, qui suppose de connaître les chemins de la forêt¹⁶ mais aussi ses habitants et les types de traces qu'ils laissent pour les saisir même lorsqu'ils passent furtivement. Arlette Farge affirme qu'il y a "*production de sens à cet endroit même où les vies se cognent contre le pouvoir sans l'avoir choisi*"¹⁷. Il faut alors "*patiemment mettre de l'ordre dans ces situations mises en lumière par ce choc soudain, repérer les discordances et les écarts. Le réel de l'Archive devient non seulement trace mais aussi ordonnancement des figures de la réalité et l'archive entretient toujours un nombre infini de relations au réel*"¹⁸. Cet ordonnancement dont parle Arlette Farge est la mise en récit de l'historien. Carlo Ginzburg de son côté associe l'art du chasseur et celui du récit : "*Les faits recueillis par le chasseur sont toujours disposés pour l'observateur de telle sorte qu'ils peuvent donner lieu à un récit, dont la formulation la plus simple pourrait être : quelqu'un passa ici*".

Georges Duby pour parler de cette capacité à tisser des liens ténus entre des indices fragiles évoque l'imagination : l'historien doit "*établir entre des traces des rapports quelconques, dès ce moment l'imagination intervient*"¹⁹. Cependant ce travail de l'imagination et de l'intuition il le met davantage en lumière lorsqu'il s'agit de se tracer un chemin dans la relecture de l'archive plutôt que dans le dépôt et la première lecture : "*Il faut revenir au texte, se détourner des parcelles émiettées qu'en livre la machine pour lire ce texte à nouveau, le lire et le relire, dans la cohérence de son propos et de son sens car*

16. On peut certes commencer par faire l'apprentissage des séries d'archives (guides élémentaires des archives nationales), consulter les catalogues des dépôts d'archives (municipales, départementales, nationales, privées) lorsqu'elles sont bien classées, mais ceux là mêmes ne dévoilent leur richesse qu'après un ou deux entretiens avec le conservateur. Ici la transmission du savoir suppose toujours sa part d'oralité.

17. Farge (A.), *Le goût de l'archive*, op. cit. p. 41.

18. *Ibid.*

19. Duby (G.), Lardreau (G.), *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1986, p. 39.

*c'est au cours de ces lectures que des mécanismes infiniment plus déliés que l'ordinateur le plus mirobolant entrent en jeu dont ceux de l'imagination, inévitable, indispensable, magique.*²⁰

C) La lecture des textes

Le paradigme indiciaire joue bien évidemment dans la lecture de l'archive, plus la familiarité avec elle s'agrandit plus les indices deviennent nombreux. Duby explique ainsi dans *L'histoire continue* qu'il décide de concentrer son investigation "sur l'étendue déterminée par les hasards de la conservation des archives où les textes étaient suffisamment nombreux et rapprochés pour laisser entrevoir les phénomènes que je me donnais pour tâche d'étudier"²¹.

Il faudrait à cet égard évoquer la préoccupation d'un Dilthey, qui souhaite atteindre à la compréhension en s'identifiant peu à peu à l'époque singulière qu'il étudie. Une compréhension qui donnerait le vertige à l'historien plus à même de se faufiler dans les méandres du passé que dans ceux de son présent.

Mais la question de l'intuition me paraît aller bien au delà de la question posée par l'historicisme, et il me paraît peu légitime, le plus souvent de séparer la première lecture de la seconde. Car c'est bien à la première lecture que le choc des vies passées contre le pouvoir rencontre le choc affectif de celui qui fait revivre dans sa lecture ce premier choc²². Ce n'est plus à proprement parler l'imagination qui permet de s'approcher de la question de l'intuition mais l'émotion. L'émotion non comme un obstacle mais comme une ressource.

Je voudrai évoquer ma rencontre avec ces ouvriers étrangers expulsés de l'administration des assignats et qui, le 19 juin 1793, viennent au nom du droit réclamer devant la Convention nationale d'être réembauchés dans cette imprimerie nationale qui se met à pratiquer la préférence nationale²³. L'émotion qui surgit alors est double, elle est pour une part émotion devant l'émotion de l'autre, l'émotion de ces ouvriers qui vivent en France depuis plus de trente ans et qui sont désormais qualifiés d'étrangers alors qu'ils ont cru en la capacité révolutionnaire d'inclure tous les citoyens utiles et résidents, émotion face à leur révolte, à leur déception, à leur espoir d'obtenir, par le canal de la pétition, réparation. Face au surgissement de ce sujet de révolte, ce qui se réfracte dans ma lecture est me semble-t-il ce qu'Arlette Farge appelle "*la secousse affective*"²⁴, ce qu'on appelle aussi parfois "l'intersubjectivité". Pour Arlette Farge lorsqu'on a mis à plat l'archive, qu'on l'a dépouillée, décortiquée, "*autre chose subsiste qui n'a pas de nom et dont l'expérience scientifique sait*

20. Duby (G.), *L'histoire continue*, op. cit. p. 70.

21. *Ibid.* p. 32.

22. A cet égard on pourra regarder le beau travail d'Eric Meunié sur le choc du train de banlieue dans le fait divers : *L'enseignement du second degré*, Paris, Créaphis, 1993.

23. La loi qui défend d'admettre aucun étranger dans les administrations nationales au préjudice des citoyens français.

24. Farge (A.), *Le goût de l'archive*, op. cit., p. 42.

*mal rendre compte*²⁵. La science, dit-elle, “*estime d’ailleurs qu’il n’est pas de son rôle d’en rendre compte, même si elle s’y trouve confrontée. Il s’agit bien sûr de ce surplus de vie qui inonde l’archive et provoque le lecteur dans ce qu’il a de plus intime (...) le lieu est ici secret, pour chacun différent, mais dans tout itinéraire, surviennent des rencontres qui facilitent l’accès à ce lieu et surtout à son expression.*”²⁶

L’intuition suppose donc un historien doué d’affects, un historien doué de raison et sensible. L’émotion de l’historien peut surgir à la lecture de n’importe quel texte, celui d’un philosophe comme celui de la déposition de l’étranger révolté, il n’empêche que plus le sujet de la maîtrise est présent dans son texte moins il laisse passer d’émotion, plus les signaux affectifs se font rares. Il est à cet égard bien différent de travailler sur un corpus d’auteur et sur ce qu’on appelle l’archive.

Mais cette sensibilité qui permet de s’arrêter sur la parole de l’autre, de la saisir comme écart, comme surgissement n’est pas complètement ineffable. Le rapport de compréhension la sollicite, car c’est bien au cœur du répétitif qu’on peut être sensible à l’écart et à la singularité, mais c’est aussi le carambolage des temps qui crée l’émotion, non plus l’immersion dans le passé mais l’achronie de Jacques Rancière ou le temps “*hors de ses gonds*” de Nicole Loraux²⁷, un temps qu’il faudrait postuler pour saisir ce qui se joue dans l’une des modalités du rapport entretenu par l’histoire entre le passé et présent.

Cette dimension de l’intersubjectivité est-elle celle de la liberté retrouvée ? C’est ce qu’il convient d’examiner car rien n’est moins certain.

II - L’INTUITION COMME EXPRESSION D’UNE SITUATION : SOI-MÊME COMME COMBINATOIRE QUI NOUS ÉCHAPPE

A) Le sujet de l’émotion est situé et contraint

En effet le sujet de l’émotion est un sujet situé, constitué par une histoire singulière inscrite à l’horizon de la grande, situé historiquement dans l’époque déterminée de cette grande histoire, situé institutionnellement dans une discipline et un lieu. De ce fait parler d’intersubjectivité ne suppose pas d’ériger la figure de l’individu chercheur solitaire en démiurge du rapport passé/présent. Encore moins de laisser la porte ouverte au pur narcissisme. Il s’agit de se saisir soi-même comme combinatoire singulière du monde, traversée du monde,

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

27. Nicole Loraux emprunte elle-même l’expression au *Hamlet* de Shakespeare, in “Eloge de l’anachronisme en histoire”, *Le genre humain* n° 27, Seuil, juin 1993.

corps parlant doué d'émotions au spectacle du monde. La quête suppose cette saisie qui est non pas détournement du collectif mais moment spécifique où l'on cherche à en entendre le bruit et la nécessité. Autrement dit, il ne s'agit plus de (dé)placer le sujet dans l'ombre mais de le saisir pour en faire le porte-voix du bruit du monde, de réordonner ensuite ce bruit par le travail, la raison.

Arlette Farge suggérait que tout itinéraire individuel ou disons singulier, permettait des rencontres intersubjectives. Pour chacun, des replis intimes donneraient la possibilité de dialoguer avec le passé. Duby évoque quant à lui *"les pulsions (qui) entrent aussi en jeu dans les choix théoriques, dans l'établissement de ce qu'on appelle une problématique, dans la manière dont on suit une piste, dans l'élan qui pousse à s'aventurer vers tel ou tel thème."*²⁸ Mais son interlocuteur, le philosophe Guy Lardreau réclame une autre dimension des déterminations de ce sujet chercheur : *"l'état de la recherche et les matériaux, son désir propre qui trouve à s'y lover, mais il y a aussi les intérêts que son époque lui impose. A l'intérieur de la découpe sociale, les intérêts de l'historien vont introduire une nouvelle découpe effet de son inscription singulière dans l'époque, (...) cependant la solidarité d'époque prévaut sur les autres."*²⁹

Cette solidarité d'époque a été modélisée dans l'histoire des idées sous les termes de "configuration" ou encore de "Zeitgeist", "Zeitgeist" non pas seulement dans la conception de l'ordre établi mais bien dans celle des révolutionnaires allemands des XVIII^e et XIX^e siècles qui en font une force irrésistible qui renverse les obstacles institutionnels. A cet égard Michaël Lowy dans *Rédemption et utopie*³⁰ préfère user de l'expression chère à Goethe d'affinités électives pour présenter cette question de la configuration du judaïsme libertaire en Europe centrale. Il souhaite expressément que l'on fasse jouer des concepts littéraires dans l'analyse sociologique et pourtant ne délaisse pas ces déterminations sociales dures que sont la situation économique, les positions sociales (la figure du paria), les déterminations culturelles fortes (tels le judaïsme, le romantisme). Comme si ce qui semble échapper à la rationalisation immédiate, ici les affinités électives que Michaël Lowy suggère pour des personnalités aussi singulières que celle d'un Kafka et d'un Ernst Bloch ou d'un Walter Benjamin, ne conduisait pas à renoncer à décrire clairement leurs conditions de possibilité. Soit donc la solidarité d'époque qui prévaut sur le désir singulier. Il me paraît assez évident que les travaux historiques sur les étrangers en France répondent à une situation socio-politique contemporaine spécifique, doute sur le modèle républicain, retour de la xénophobie et montée du racisme, revival des communautarismes. C'est très consciemment que j'ai été bien évidemment amenée à croiser le passé et le présent pour établir chemin faisant mon questionnaire. Quant au désir singulier il était au départ moins

28. Duby (G.), Lardreau (G.), *Dialogues, op. cit.*, p. 41.

29. *Ibid.*

30. Löwy (M.), *Rédemption et utopie, le judaïsme libertaire en Europe centrale*, Paris, P.U.F, 1988.

conscient mais a parfaitement joué son rôle moteur, tant pour formuler le sujet, sa problématique que pour rencontrer l'autre, l'étranger dans les archives. Il est difficile d'en dire plus et je suis convaincue que cela n'a pas en soi d'intérêt, car si la possibilité du travail suppose cette part de narcissisme qui fait qu'on travaille toujours sur soi-même, ce n'est pas cet embrayeur qui présage de la qualité du travail.

La relation établie consciemment par un individu avec le monde qui l'entoure me paraît être une question beaucoup plus pertinente, et il me semble que c'est bien celle que pose Nicole Loraux lorsqu'elle évoque "*ces historiens pour qui le présent est le plus efficace des moteurs de la pulsion de comprendre (...) ces historiens ainsi constitués dans leur structure intellectuelle et psychique, que seul le présent est à leurs yeux embrayeur de questions*"³¹.

C'est pour eux que Nicole Loraux fait l'éloge de l'anachronisme, mais elle ajoute que cet anachronisme doit être contrôlé. Ce contrôle peut prendre deux formes. D'abord traiter le présent comme une réserve de questions, ce qui, nous dit-elle "*est bien différent de la volonté de s'efforcer d'en trouver quelques préfigurations dans le passé*"³². Ensuite, ce qui est beaucoup plus pertinent, en particulier pour qui prétend avoir un rôle à jouer dans la description du monde, revenir lesté des questions du passé vers le présent. Ainsi propose-t-elle d'analyser les problèmes grecs, c'est-à-dire hérités des grecs dans nos démocraties d'aujourd'hui. L'intuition a alors la figure de l'audace qui consiste à accepter le va et vient du présent vers le passé, à faire jouer un concept contemporain, par exemple "opinion publique" sur un corpus passé, mais en suspendant par ailleurs son système ordinaire de catégories contemporaines pour saisir l'autre dans un moment spécifique de compréhension. Enfin revenir vers le contemporain lesté de ses nouvelles trouvailles, c'est-à-dire de ses nouvelles questions.

La lecture de l'article de Nicole Loraux m'a permis de préciser sans les confondre les deux pôles de ce va et vient. Méthodologiquement j'avais face à la profusion des lieux et des modes d'énonciation de la notion d'étranger, j'avais décidé de respecter la réflexivité des acteurs en tentant de rendre compte de la notion d'une manière historiciste en faisant usage de l'analyse de discours. Je savais ainsi que les paradigmes de l'étranger au XVIII^e et aujourd'hui étaient très différents. Au XVIII^e siècle plutôt un homme noble ou appartenant à la bourgeoisie cosmopolite européenne, un espion au service de la coalition contre-révolutionnaire, un conquérant de la souveraineté politique qui vient brouiller les règles des prises de parole dans les espaces de souveraineté, un individu qui trahit finalement les lois de la cité et de l'humanité. Aujourd'hui un homme pauvre, non européen, immigré peu politisé à moins qu'il ne soit un réfugié politique, un homme peu habile socialement et qui a du

31. Loraux (N.), "Eloge de l'anachronisme en histoire", *op. cit.*, p. 24.

32. *Ibid.*, p. 30.

mal à trouver sa place, un homme qui n'exerce plus ses droits politiques dans son pays d'origine et qui ne peut les exercer dans son pays d'accueil, un homme à l'égard duquel on trahit les lois de l'humanité. On pourrait croire qu'il s'agit de deux paradigmes qui fonctionnent comme des antonymes symétriques. Or c'est dans cette symétrie qu'il m'a paru convenir d'établir un lien. Comprendre pourquoi les révolutionnaires de l'an II avaient pu penser qu'il était souhaitable de ne pas laisser les étrangers participer à l'élaboration des lois, participer du souverain, entendre les processus révolutionnaires comme un héritage anachronique mais fonctionnant comme une évidence politique. Interroger finalement les fondements de la clôture de la souveraineté républicaine alors qu'elle avait surgi dans un rapport à l'illimité. Il ne s'agissait pas de plaquer les jugements du présent, quels qu'ils soient sur le passé révolutionnaire, mais tout au contraire de comprendre le mouvement révolutionnaire pour mieux situer son sens et peut-être le mettre à distance de notre présent. Il s'agissait ainsi de montrer que cette question de l'étranger était devenue un problème "révolutionnaire" de notre présent qu'il habite. J'avais ainsi parcouru un chemin assez long. J'avais en effet à l'orée de ce travail espéré rencontrer un modèle universaliste pertinent de rapport aux étrangers dans les pratiques révolutionnaires. Le rapport à l'archive m'avait obligée à déconstruire la légende, mais le rapport au présent m'autorisait à considérer que ce passé non légendaire n'était pas révolu et qu'il s'agissait d'accepter de le prendre à bras le corps pour tenter de penser autrement la république et ses frontières.

L'intuition de l'historien consisterait alors à être un bon porte parole du présent et à savoir choisir les bonnes questions d'histoire, c'est-à-dire celles qui permettraient tout à la fois d'instruire le présent, de l'informer par la compréhension du passé et de le refléter. L'intuition de l'historien consiste alors à "*inventer, de façon rigoureuse un passé (...) par lequel précisément, au fond le présent se présente*"³³.

C'est donc l'interpellation du présent et non la compréhension du passé qui serait première et à l'œuvre dans l'intuition de l'historien ; une interpellation qui nous saisit chacun mais sur des modes différents, contraint en particulier par les règles institutionnelles.

Georges Duby n'est pas dupe lorsqu'il parle de la subjectivité de l'historien, il la saisit au sein d'un contexte d'inscription scientifique :

*"Le regard que l'on porte sur ces détritius (archives) est subjectif, il dépend d'une certaine interrogation d'une certaine problématique, c'est-à-dire en fin de compte du profond de soi-même.(...) Non pas de l'individu, car il est évident que mon travail ne peut pas s'isoler du travail d'un certain nombre de gens qui sont mes contemporains. (...) En ce sens, le choix que je fais n'est pas libre, je suis pris dans un réseau"*³⁴.

33. Duby (G.), Lardreau (G.), *Dialogues, op. cit.* p. 40.

34. *Ibid.*

Il faudrait sans doute à cet égard décrire à nouveau le rôle du lieu de l'énonciation et de la formation dans la relation entretenue par l'historien avec le pouvoir, je préfère à cet égard renvoyer aux pages de Michel de Certeau. Retenons cependant que *“le «faire de l'histoire» s'arc-boute sur un pouvoir politique qui crée un lieu propre (cité, nation, etc.) où un vouloir peut et doit écrire (construire) un système (une raison articulant des pratiques).”*³⁵

Il faudrait encore évoquer la conception pragmatiste de la science où la croyance vraie c'est-à-dire *“l'exactitude de la représentation”*³⁶, du passé peut être remplacée par la règle d'action qui réussit, située non pas dans un rapport entretenu par le sujet de connaissance et la réalité, mais dans l'espace normatif de la justification. Jacques Bouveresse déclare ainsi que *“si la science et la communauté scientifique ont quelque chose d'exemplaire, ce n'est pas à cause des liens privilégiés qu'elles entretiennent avec (...) la connaissance objective, mais en tant qu'elle constitue un modèle de solidarité humaine et d'action organisée et efficiente sur la réalité.”*³⁷

Je ne me permettrai pas de souscrire à ce pragmatisme radical mais force est de reconnaître que toute innovation s'inscrit dans un système de contraintes de l'ordre de la justification. On quitte ainsi le terrain de l'intuition comme liberté pour saisir le contexte d'érudition et le contexte scientifique en terme de pertinence et de validation au sein d'un système où nous sommes le plus souvent parlés.

De ce fait, si l'on veut faire de l'intuition une figure de la liberté, il convient de maintenir l'audace et assumer notre situation d'êtres engagés dans le monde, prendre en charge une position critique avec tous les risques que cela comporte.

B) Intuition morale normative et position critique

Je viens d'évoquer les risques d'une position libre à la fois intuitive, critique et engagée, on pourrait l'évoquer en terme d'intuition morale normative, et considérer qu'elle est le fruit du sujet de conscience. Non plus ce qui échappe au chercheur mais ce qui le convoque très consciemment dans le regard qu'il porte sur son travail et sur le monde. Cette part de risque liée à la liberté du chercheur est énoncée par Georges Duby : *“L'historien est obligé de faire usage de sa liberté (...) cela ne va pas sans risque mais (...) il est forcé de prendre parti et (...) par conséquent son discours n'est jamais qu'une*

35. de Certeau (M.), “Ecritures et histoires, histoire et politique”, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 13.

36. L'expression est de Jacques Bouveresse, extrait de sa Leçon au Collège de France, parue dans *Le monde* le 8-9 octobre 1995, p. 12.

37. *Ibid.*

approximation où s'exprime la réaction libre d'une personne devant les vestiges éparpillés du passé". Mais cette liberté n'obéit pas à des aléas, être libre ce n'est pas s'autoriser n'importe quel discours mais tenir ensemble les doubles termes d'un projet éthique, l'exigence de vérité et l'exigence de justice. Dans la préface de son livre d'entretiens sur la comparaison des passages de millénaire : *An 1000, an 2000, sur les traces de nos peurs*³⁸, Georges Duby déclare son projet. Il interroge : "A quoi bon écrire l'histoire si ce n'est pas pour aider les contemporains à garder confiance en leur avenir et à aborder mieux armés les difficultés qu'il rencontrent quotidiennement ? L'historien par conséquent a le devoir de ne pas se renfermer sur le passé et de réfléchir assidûment sur les problèmes de son temps". Là où Nicole Loraux constatait un penchant (certains historiens sont ainsi constitués etc.), Duby déclare un devoir, et construit un impératif catégorique. La matière du passé ne s'efface pas devant celle du présent mais la raison éthico-sociale de l'historien est de participer à la construction du présent. Je crois qu'on est à cet égard très près des conceptions de Walter Benjamin sur l'histoire. Pour lui "*seul le présent est le temps du politique*", et dans ce rapport passé/présent l'histoire cesse d'être "*une connaissance hypostasiée et ventriloque, un automate positif*", et redevient "*la matière d'un savoir politique*". Je crois qu'on est ici au cœur d'une question cruciale pour l'articulation histoire et science politique.

Le réel s'efface-t-il face à ce devoir de penser l'histoire comme travail sur le présent ? Pour Georges Duby, une telle question est mal posée. Car pour lui le réel en histoire n'est "*qu'une butée qui rend certains discours impossibles à tenir*" et que "*les faits vrais sont les faits polémiques*", ceux qui permettent de déconstruire le discours historique précédent, là où l'actuel le rend fragile. De ce fait Duby est convaincu que son discours d'historien du XX^e siècle n'a pas plus sans doute de rapport avec ce qui s'est réellement passé autrefois que celui des historiens du passé. Mais les uns et les autres, à partir des mêmes traces (ce qui est particulièrement vrai en histoire médiévale) construisaient le savoir efficient pour leur temps. Lucien Febvre déclarait que "*le Passé était une reconstitution des sociétés et des êtres humains d'autrefois par des hommes et pour des hommes engagés dans le réseau des réalités humaines d'aujourd'hui*".³⁹

C'est à ce titre que la position engagée et libre s'oppose à l'historicisme pour qui le passé est le passé, définitivement révolu, définitivement classé et ordonné. Positiviste avec l'obligation d'oublier que l'on sait ce qui s'est passé après, psychologisant avec l'ambition de percer le secret du passé et d'en extraire l'unique vérité en devenant par "compréhension" grec ou romain, l'historicisme poursuit le même mirage d'une vérité objectale, offerte au chercheur comme un trésor caché. Or le pari de liberté du chercheur évoqué par Georges Duby ne se fonde pas sur l'intuition d'un monde dû et d'une bonne

38. Duby (G.), *An 1000, an 2000, sur les traces de nos peurs*, Paris, Textuel, 1995.

39. Febvre (L.), "Avant propos à Charles Morazé", *Trois essais sur histoire et culture*, Paris, A. Colin, Cahier des annales 1948, p. VIII cité par de Certeau (M.), *op. cit.* p. 18.

forme à dévoiler, mais fondamentalement sur la nécessité à laquelle l'historien se trouve confronté, celle de construire des mondes par le discours, par l'écriture. Les tourments du travail chez Georges Duby ne sont pas liés au travail de l'archive mais bien à ceux qui supposent ce pari, la constitution de l'objet dans ce rapport au présent et l'écriture au moment de la construction qui permet de rapporter au présent cette matière du politique.

“Celui-là seul que torture une angoisse du présent et qui à tout prix, veut se débarrasser de son fardeau” ressent le besoin d'une histoire critique qui juge et qui condamne déclare le très radical Walter Benjamin (...), quant à Georges Duby évoquant le travail de l'écriture il affirme : *“Mon travail s'achève comme il a débuté, dans l'incertitude et les tourments”*⁴⁰.

Ce serait finalement dans l'écriture du texte de l'historien ou du texte du politiste, l'écriture comme véritable travail à prendre au sérieux que le sujet de conscience pourrait trouver sa place.

Cette question de l'écriture est souvent confuse, Qu'est-ce qu'écrire pour quelqu'un qui ne prétend pas inventer de nouveaux usages de la langue mais seulement des nouveaux usages du récit qui permettent d'inclure dans un espace délibératif à la fois scientifique et politique l'expérience et les résultats d'un travail ?

Pour ma part je conçois le problème de l'écriture comme celui d'une architecture. Il faut penser l'ossature du texte pour y disposer la matière du questionnement et celle de l'archive. Si l'ossature est celle d'un récit il s'agit de choisir d'une manière très précise l'ordonnancement des temporalités. Elle peut refléter celle de la chronologie, le déroulement du temps par hypothèse vécu par les contemporains de l'événement. C'est la structure la plus courante, la plus sage, mais peut-être pas la moins fictionnelle du travail historique. Cette structure peut refléter le mouvement de la recherche, donner à saisir le mode d'analyse de l'archive, depuis ce présent, point d'appui et de réception du travail. Elle peut aussi disposer dans la discontinuité, des moments saisis dans le vif de l'archive et les relier par le questionnement et l'interprétation. J'ai tenté de combiner ces trois modes de récit dans la restitution de mon travail pour rester au plus près du lecteur mais aussi au plus près de l'archive et sans me dispenser de relier ces deux préoccupations aux repères qui ont permis de constituer l'histoire de la révolution française comme un champ : une chronologie connue et rassurante de la Fédération à Thermidor.

Ce faisant j'ai choisi de toujours partir des énoncés qui pourraient produire le plus d'anachronisme dans la réception.

Ce sont trois énoncés qui résonnent pour des oreilles françaises aujourd'hui : “Les étrangers qui obtiendront un certificat d'hospitalité seront tenus de porter au bras gauche un ruban tricolore sur lequel sera marqué le mot hospitalité et le nom de la nation dans laquelle ils sont nés”, projet de

40. Duby (G.), *L'histoire continue*, op. cit., p. 73.

décret présenté le 3 août 1793 par Garnier de Saintes ; “Tous individus nés en pays étranger sont exclus du droit de représenter le peuple français” décret prononcé par Thuriot le 6 nivôse an II, et qui exclut les étrangers Thomas Paine et Anacharsis Cloots de la convention ; “il ne sera fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien” décret prononcé par Barère le 7 prairial an II, les Anglais sont accusés de crime de lèse humanité, la guerre contre les britanniques est désormais une guerre à mort.

L’objectif était de réduire l’écart entre notre sensibilité et la sensibilité révolutionnaire par le travail de l’histoire. Après avoir décrit les rapports qui présidaient à ces décrets, il s’est agi de faire retour sur ce qui avait permis de dénouer l’énigme produite par ces énoncés, mais pour la dénouer, le discours est discontinu, ce sont des épisodes singuliers qui à chaque fois permettent de proposer des hypothèses pour avancer. Si l’histoire peut demeurer un tableau, ce serait un tableau où la part d’ombre serait la plus vaste et où les points éclairés donneraient à imaginer l’ensemble, un tableau où l’on poserait des fils entre les points lumineux, fils fragiles pour relier des éléments qui sinon resteraient éparés.

Les historiens confrontés au “linguistic turn” ont eu peur de voir le discours historique devenir indistinct du discours littéraire. L’histoire pouvait-elle se contenter d’être une modalité de plus du récit sans davantage mettre en scène l’écart entre science et fiction, sans davantage se porter garante du référent ? Je ne suis pas favorable à une telle indistinction qui permettrait de donner toute son ampleur à l’emprise du relativisme. Certaines choses ont eu lieu et d’autres non. Même si ces choses appartiennent au présent du passé, il n’est pas indifférent dans un rapport passé/présent qui prétend, en travaillant sur le passé, réaménager le présent et le futur, de ne pas laisser ceci dans l’oubli. Mais il faut inventer une polyphonie des temps.

Je crois que cette polyphonie nécessaire doit aussi rendre compte des différents statuts du texte, archive, métadiscours de la véracité, tour littéraire qui tente de transmettre au delà de la véracité, une expérience de vérité et de liberté pour le chercheur. L’écriture est alors le lieu de la tension entre archives et métalangage, entre savoirs rassurants et béances inquiétantes. En effet, pour faire face au relativisme, je ne crois pas que l’historien doive s’effacer devant l’archive, il me semble au contraire qu’il est de son devoir d’indiquer constamment le lieu qui lui donne la possibilité de parler, la possibilité de scruter l’archive et de la restituer. Je ne crois pas non plus qu’il soit souhaitable d’effacer les sutures qui relient le travail de configuration d’archives et le métadiscours de l’historien. A mon sens l’historien doit choisir contre des coutures anglaises, ces coutures masquées, écrasées au fer et invisibles à l’œil nu, les coutures surpiquées qui esthétisent sans doute le lien, mais laissent le lecteur vigilant. Les conventions typographiques font partie de ce travail de surpiquage, je les ai donc conservées, en particulier pour les citations longues. C’est une manière de protéger le discours d’archives de toute

manipulation subséquente abusive, mais également une manière de protéger le discours de l'historien. Dans ce discours de l'historien s'entrelace la tradition historiographique réinterprétée, j'ai ainsi tenté de retravailler la question des cultures politiques héritées et inventées, le discours de présentation des nouvelles propositions historiographiques, et le discours du sujet menant son expérience de recherche. Si ces discours ne sont pas discernables il devient difficile de tenir ensemble les contrats scientifiques, littéraires et politiques. Assumer son discours d'historien sans manipulation, c'est, me semble-t-il, le rendre visible et lisible, rendre ainsi toute manipulation extérieure délicate.

L'écriture de l'histoire est donc aussi un travail de montage. Et le style ?

Lorsque dans un entretien on demande à Georges Ballandier de donner des conseils aux jeunes chercheurs en sciences sociales il répond ceci : *“Je leur dirais qu'ils pratiquent un art, au sens d'autrefois, plus qu'une science, comme le médecin pratique un art ; que les instruments, les outils intellectuels et la méthode ne sont que des moyens et ne doivent pas produire l'illusion de connaissance, que le métier est aussi un métier de mots. Alors jeunes filles, jeunes gens apprenez à écrire.”*⁴¹

On encourage désormais les politistes à se tourner vers le chantier historique⁴², à mieux maîtriser “la méthode historique”⁴³. S'il ne s'agit pas de renoncer aux rigueurs de l'archive et de l'historicisme régulateur⁴⁴, nous avons voulu dire ici qu'il ne s'agissait pas de rabattre l'histoire sur les autres sciences humaines et sociales, mais de saisir avec l'archive, l'occasion d'une réflexion sur ce qui justement dans une certaine mesure échappe à la méthode et empêche de fait une clôture systématique du champ de la recherche. L'archive parce qu'elle est à la fois un butoir du réel passé et une invitation au déploiement d'un imaginaire présent offre l'occasion d'une traversée des temps qui est à la fois perturbation des certitudes scientifiques cumulatives et possibilité de déplacer la pertinence des objets construits du savoir scientifique. C'est à ce titre que les liaisons avec les historiens sont dangereuses⁴⁵ mais qu'elles peuvent

41. *Espace Temps, Le journal*, 57-59, 1995, p. 79.

42. C'est en effet le cas dans le rapport de conjoncture de la section science politique du CNRS de 1997. Il présente d'ailleurs l'investissement nécessaire sur l'histoire, en terme de méthodes à mieux maîtriser. C'est également le propos des politistes qui se revendiquent d'un nouveau courant intellectuel : la socio-histoire du politique. Sur la manière de penser les relations entre histoire et socio-histoire du politique on consultera Kaluszynski (M.), Wahnich (S.), “Historiciser la science politique”, in Kaluszynski (M.), Wahnich (S.) dir, *L'Etat contre la politique, les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 17-33.

43. Sur un bilan possible des manières de faire de l'histoire on regardera, Prost (A.), *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996 ; *Passés recomposés, champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement 1995 ; *Le temps réfléchi, l'histoire au risque des historiens*, Paris, Revue Espace Temps, 1995.

44. Sur ce point on consultera , *Enquête* n° 3, Sociologie, anthropologie, histoire, Interpréter, sur-interpréter, Marseille, Editions Parenthèses, 1996.

45. C'est là le titre “Liaisons dangereuses” du n° 6 de la revue *Politix* consacrée aux relations entre histoire et science politique.

valoir la peine d'être appréhendées d'une manière spécifique. En effet nous ne pensons pas qu'"il y a une seule et même épistémologie pour les sciences sociales et que l'histoire pas plus que l'anthropologie, pas plus que la sociologie ne peut développer, ni pratiquement ni théoriquement, la prétention à une épistémologie particulière"⁴⁶. C'est là le point de vue de Jean-Pierre Olivier de Sardan qui corrige malgré tout : "ceci étant, il est vrai qu'il y a des dominantes méthodologiques du type l'histoire ce sont les archives, l'anthropologie c'est l'observation et la sociologie ce sont les enquêtes statistiques"⁴⁷. Ce que nous avons voulu montrer c'est que la réflexion des historiens avait pris en compte d'une manière spécifique la question de la lacune du matériau, de son caractère empirique et non maîtrisable et qu'à ce titre elle autorisait à assumer la dimension littéraire du travail en sciences sociales et humaines. Car la littérature c'est bien cette manière de donner à entendre cette incomplétude là où la science cherche le plus souvent à l'effacer.

Chemin faisant l'intuition de l'historien est apparue sous différents visages : l'intuition compréhensive qui permet d'assurer par la méthode indiciare la justesse du rapport au référent, puis l'intuition intersubjective qui prête attention au choc du rapport passé/présent et le rend visible, enfin nous avons rencontré l'intuition morale normative qui a partie liée aux valeurs consciemment défendues par le chercheur, qu'il peut choisir d'écarter dans une position radicalement historiciste ou qu'il peut désirer faire jouer dans la transmission des savoirs du passé pour les hommes du présent. De ce choix, l'écriture est par excellence le lieu.

Chemin faisant on est ainsi passé d'une conception où l'intuition s'opposait à la raison, à une conception où elle s'inscrit dans un nouvel usage de la raison, plus éloigné des concepts et des nomenclatures, plus éloignée des règles de validation mais plus proche de ce savoir indiciare décrit par Carlo Ginzburg, de ce sujet de conscience appelé par Walter Benjamin.

46. Propos de Jean Pierre Olivier de Sardan proche de Jean-Claude Passeron et résumant ici pour une part leur point de vue commun dans le cadre d'une université d'été sur l'épistémologie de l'histoire. *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, IUFM de Créteil, Toulouse, Versailles, p. 7.

47. *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, op. cit. p. 9.